

STATISTIQUES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/17

Absentéisme à l'école : +11 %

3.509 cas de plus et hausse de 17 % à Liège

L'absentéisme scolaire a bondi de 11 % l'an dernier. Plus de 3.500 dossiers supplémentaires par rapport à l'année scolaire 2015/16. C'est principalement à Liège et à Bruxelles que l'augmentation est la plus prononcée.

En 2016/17, ce sont 35.388 dossiers qui ont été ouverts pour absentéisme scolaire. Précisément 3.509 dossiers de plus que l'année scolaire précédente. Une augmentation de 11 % bien plus significative que la précédente. Pourquoi ? Si le taux d'absentéisme était déjà en forte hausse en 2015/16 (31.879 dossiers), les responsables de notre enseignement la nuançaient : en secondaire, les élèves étaient signalés dès 10 demi-jours cumulés d'absence injustifiée, alors qu'en 2014/15, c'était 21 demi-jours.

Cette fois, l'excuse ne fonctionne plus. L'an dernier, on a lié l'ouverture d'un dossier au dixième demi-jour d'absence injustifiée dans le secondaire. Dans l'enseignement fondamental, les élèves sont signalés à partir de 9 demi-jours cumulés d'absence injustifiée.

GROSSE POUSSÉE À LIÈGE

Si l'on prend l'absentéisme injustifié, tous niveaux d'études confondus, cela donne une augmentation de 17 % à Liège (8.257 dossiers), 14 % à Bruxelles (10.286), 11 % dans le Luxembourg (1.540), 8 % en Brabant wallon (1.160), 5,9 % à Namur (2.819) et 5,5 % dans le Hainaut (11.326) qui reste pourtant la province comptabilisant le plus grand nombre de cas.

En mettant le focus sur les écoles primaires (enseignement ordinaire), la hausse globale atteint 15,6 %. On passe de 12.654 à 14.630 dossiers, pratiquement 2.000 dossiers de plus. Bruxelles dépasse les 5.000 cas (+661). Le Hainaut suit la capitale (4.817 dossiers, soit 527 de plus). Puis vient Liège avec ses 2.829 dossiers (+507). Cela dit, aucune province ne présente des statistiques inférieures aux précédentes.

Dans le secondaire (ordinaire), la poussée a été moins forte avec une hausse de 10 % (16.830, environ 1.500 cas supplémentaires). Tendances déjà observées, le Hainaut a enregistré le plus grand nombre de dossiers : 5041. Mais la tendance à la hausse a été moins forte que dans la capitale et en province

de Liège : 395 dossiers de plus à Charleroi, Mons ou à Tournai contre une augmentation de 491 dossiers à Bruxelles (4.487) et de 646 à Liège (4.299). Les hausses sont anecdotiques en province de Luxembourg et à Namur... Et on note même une diminution de 38 dossiers en Brabant wallon.

BRUXELLES EN TÊTE

La hausse est de 5 % dans le secondaire spécialisé (2.287 dossiers), alors que l'on note une baisse de 7 % des dossiers dans le fondamental spécialisé (1.641).

Autre info intéressante, la comparaison entre le nombre d'élèves en situation d'absentéisme et le nombre d'élèves en âge d'obligation scolaire. Cela donne un taux d'absentéisme global de 5,4 % (contre 5 % en 2015/16). La hausse est de 0,7 % à Bruxelles qui affiche le taux le plus important de la Communauté française (7,1 %). Le taux passe de 5 à 5,8 % à Liège, de 5,6 à 5,9 % dans le Hainaut. C'est moins spectaculaire dans le Luxembourg (3,3 %, +0,3 %), à Namur (4 %, +0,2 %), en Brabant wallon (2,1 %, +0,1 %). ●

DIDIER SWYSEN